

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 60 (1952)
Heft: 3

Artikel: La vie d'un pasteur vaudois de 1770 à 1800 d'après les comptes de David Gilliéron
Autor: Perrochon, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-46651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie d'un pasteur vaudois de 1770 à 1800 d'après les comptes de David Gilliéron

Les vieux livres de comptes sont intéressants. Ils permettent à l'économiste de marquer la fluctuation des prix, et ils fournissent à l'historien maints renseignements précieux. A travers leurs chiffres on distingue le vrai visage d'une époque et aussi le caractère sans fard de celui qui les inscrit.

Ainsi les dix-huit livres de comptes, feuilles adjointes à l'*Almanach de Berne*, entre remarques astrologiques, listes des autorités de la puissante République et des pasteurs du Pays de Vaud, que nous avons pu compulsé, nous renseignent sur l'existence de cures vaudoises fort différentes : Palézieux, Roche, Le Sépey, Savigny et Saint-Saphorin, de 1777 à 1800, et nous livrent le portrait authentique du ministre David Gilliéron.

D'une famille citée à Ferlens au début du XV^e siècle, puis établie à Saint-Saphorin, David Gilliéron, né à Chexbres en 1737, était fils, petit-fils et arrière-petit-fils de notaires. Après des études de théologie, il épousa à Puidoux, en 1768, Elisabeth, fille de Siméon Leyvraz, de Rivaz. L'année précédente, il s'était installé à Palézieux comme suffragant de Jean-Rodolphe Leyvraz, titulaire de cette paroisse, qui comprenait Ecoteaux et Rogivue (Maracon, depuis 1765, dépendait du diacre d'Oron), de 1754 à 1780. Pourquoi le ministre Leyvraz avait-il abandonné sa cure pour habiter Lausanne, je l'ignore. Il avait laissé sa maison à son remplaçant, mais gardait certains droits. Pour toute réparation à la palissade du jardin ou au « clédard » de la cour, il fallait son assentiment. Et lors des réunions de la Classe, Gilliéron ne manquait pas de lui présenter la note de menues réparations qu'il payait contre quittance. Suffragant et titulaire se partageaient les bénéfices du domaine, et ils avaient parfois des discussions assez longues à propos du vin de pension et du vin de communion. M. Leyvraz avait tendance à se décharger des frais sur LL.EE.

La cure de Palézieux, telle qu'elle nous apparaît dans les comptes de David Gilliéron, était vaste, pourvue d'un rural important. Dans une contrée froide, il fallait pour la chauffer des quantités de bois peu banales, et les coupes, les achats de bois de feu reviennent constamment avec les frais qu'entraînaient le sciage, le coupage, l'avoine pour les chevaux, le vin pour les hommes : Daniel ou Jean-Jacques Dufey, Christe Blazer, Daniel Béroud... d'où l'importance du ramonage de la cheminée confié à un ramoneur de Lausanne ou à un Joseph Kercher, de Morat ; d'où enfin l'utilité des doubles fenêtres qu'on enlève seulement aux environs du 10 mai.

Domaine étendu, dont une partie était amodiée contre cinq écus petits¹ et du fumier. Mais il restait suffisamment de prés et de champs pour faire foins, regains et recors, pour récolter neuf sacs de froment, de l'avoine, de l'orge, des fèves. On fabriquait au moulin d'Oron une farine de ces diverses céréales et légumineuses, dont au four de la cure on faisait le pain de chaque jour. On n'achetait à Vevey que le pain de communion, et parfois des petits pains pour les enfants. Avec l'avoine, le meunier préparait aussi du gruau et de l'«abremel». Dans le verger, des arbres fruitiers, en particulier des cerisiers, donnent, selon les années, des récoltes plus ou moins abondantes. Tout près, un champ de pommes de terres produit une soixantaine de hottées ; du lin et du chanvre permettent de confectionner du linge de qualité. La cure elle-même a sa cave spacieuse, où le pasteur met en bouteilles son vin de pension et aussi le vin de ses propres vignes ; car Gilliéron possède des terres en Lavaux jusqu'au pied de la Tour de Marsens ; il y a deux vignerons, plusieurs maisons, dont une à Chexbres qu'il loue cinq écus petits. Dans les comptes se mêlent ceux de la cure et du ménage et aussi ceux des propriétés personnelles. A Palézieux, il y a une grange et une étable. Deux vaches y logent ; ce ne sont pas toujours les mêmes ; le pasteur achète, vend et change sans cesse ces ruminants rouges ou blancs. Il les fait conduire au bœuf ou au taureau comme il se doit, et cette mention revient comme un refrain bucolique. Quant aux veaux, on les tue. Comme on tue aussi bon an mal an un ou deux cochons, après les avoir engraisés de petites

¹ L'écu petit valait trois livres ; le double écu, six livres.

pommes de terre, de lait et d'avoine. Parfois on achète un porc au meunier de Puidoux pour vingt écus petits, et le meunier généreux donne par-dessus quelques aunes de boyaux secs. Le voisin Dufey le tue : il pesait 126 livres et donna 10 livres de graisse, de beaux jambons, des côtelettes, un épinard succulent, et pas mal d'os et de débris. Avant d'avoir des vaches, le pasteur avait commencé par une chèvre qui, le samedi 10 mars 1769, fit un ravissant chevreau. En été, cochons et vaches sont confiés à la bergère du village ; parfois on les envoie à la montagne. D'autres fois on accueille la vache du voisin pour 9 batz par semaine, mais on paye honnêtement le lait qu'on en a tiré et dont on a fait des tomes. Enfin, dans le jardin poussent les graines qu'on a fait venir de Besançon, ou les plantons de choux, de céleri, de choux-fleurs achetés à la foire de Vevey.

Un tel domaine nécessite de la main-d'œuvre. Le pasteur et sa femme avaient besoin d'aides. La servante Sarah ne suffisait pas. La vieille Brunette sème volontiers, après que Françoise Dufey a bêché et que le jeune Décosterd a passé la charrue. Pour sarcler les fèves, pour faire les foins ou les moissons, il faut engager des paroissiens, contre paiement bien entendu. Tout service mérite sa récompense : le taupier Christian Ellenberg reçoit 17 batz pour avoir pris trente-cinq taupes et derbons.

Et il y a les travaux ménagers, avec la lessiveuse Benoîte. Une fois l'an la grande lessive dure trois jours. Dame Isabeau Cardinaux fournit une seille de cendres contre un « taillé » ; trois lessiveuses sont convoquées et la Marmillod repasse pendant trois journées et demie pour 3 batz par jour. Si l'on fait faire les souliers à Moudon chez Barbey, qui en quinze jours — il mettra en réalité six semaines — se vante de fournir une paire pour monsieur, 28 batz ; une pour madame, 23 batz ; une pour le petit, 13 batz et une pour la petite, 10 batz, en assurant qu'il ne changera pas ses prix même si les pieds des enfants grandissent et qu'on pourra le payer à volonté, on a à la maison la tailleuse : pour les habits du pasteur la tailleuse Cardinaux, experte en casaquins, ou la régente d'Ecoteaux, M^{me} Mellet et sa fille ; pour les robes de M^{me} la ministre on fait venir M^{lle} Gaudard, de Vevey, qui demande 18 batz pour six jours plus les fournitures. Et bien entendu on a recours à maints artisans : au maréchal, au menuisier, à la fileuse Caillet, de Maracon, la fille du

dragon, ou à la fille Beroud, à sa cousine Anne-Marie la tisserane. Et comme la pédagogie conduit à tout, M. le régent Dubois se chargeait de raccommo-der le moulin à café.

La maisonnée était relativement nombreuse, car au pasteur et à sa femme et à la domestique Sarah, il faut ajouter deux sœurs célibataires de David Gilliéron, Jacqueline et Catherine, qui étaient à sa charge et dont il gérait les très modestes biens. Et il y avait des pensionnaires. Pour 6 écus blancs par mois et un louis en cadeau à Madame, le neveu du curial Morel, les deux fils de M. Muret, le fils de M. Verrey épicier, le fils de M. le juge Mellet d'Oron, celui du banderet Taverney, un jeune Carrard, recevaient une nourriture saine et des leçons de latin. Enfin trois enfants animaient la maison : Henri, né en 1769, qui sera pasteur à Dommartin, Vevey et Cully, et épousera la fille du pasteur Jean-François Leresche et copiera quantité de documents intéressant l'histoire du Pays de Vaud, collection déposée à la Bibliothèque cantonale ; Samuel, né en 1773, qui mourra jeune, et Marianne qui épousera le professeur Leresche, théologien austère et ami des chats comme les penseurs de Baudelaire.

Pour nourrir tout ce monde, les produits du domaine étaient précieux, mais ne suffisaient pas. On achetait du bouilli pour le pot-au-feu dominical, de l'huile de noix ou d'olive, des châtaignes. On s'approvisionne à Oron, à Moudon et surtout à Vevey, et on profite de ces voyages pour se pourvoir en amidon, en poudre de rhubarbe, en amadou ou en allumettes, en chandelles, en eau de canelle ou en sirop de capillaire. Quand M^{me} Gilliéron descend à Vevey, elle en revient avec du sucre, du café fin et moins fin, du savon, des biscotins, de la toile, de la noix de galle contre les maux de dent, du thé vert, une toupine. De Lausanne, le pasteur rapporte de l'indienne pour une robe aux enfants, du velours pour des bonnets, des attaches de soie pour les cheveux, des jarretières, du tilleul, des onguents merveilleux, des « biscômes », de la cotonnade si bon marché qu'il n'a pas accepté le rabais que voulait lui faire le marchand. A l'épicier Blaser, au village, on achète vinaigre, dé à coudre, aiguilles à tricoter, vaisselle ordinaire. Mais on fait venir de Vevey des plats en terre de Porrentruy, comme aussi un chapeau neuf de 50 batz, sans oublier de faire dégraisser l'ancien. Et on profite des courses

à la capitale pour confier à l'horloger Nille une montre qui est souvent détraquée. Parfois passe un colporteur, et on se laisse tenter : cartes de géographie, démêloir, lacet, ciseaux d'Angleterre, chevalière : on en a vite pour 14 batz.

Dans ces comptes où s'entremêlent les achats les plus divers, il y a aussi une place pour l'avoir. David Gilliéron pouvait compter sur ce que produisait ses terres de Lavaux, la location de ses maisons, la dot de sa femme. Il vendait son vin en partie, parfois il ouvrait pour une semaine pinte à la cure. Il le vendait au cabaretier de Palézieux, Gaille, dont il eut bien de la peine à se faire payer, comme de l'aubergiste de Semsales. L'hôtesse de Rue était meilleure débitrice. Il vend de l'avoine. Il porte au marché de Vevey des chapons et dix livres de beurre fondu, des poires et des prunes sèches. Il a les pensions des jeunes gens qu'il héberge et instruit, même si M. Verrey paye en partie en chocolat, thé superfin, café de la Martinique et poudre contre les mouches, et si M. le juge Mellet, qui est un peu meige, déduit de la note ses honoraires pour médecine à Samuel et « remis le pouce forcé » du pasteur. Il y a les petits cadeaux : les paroissiens apportent volontiers à la cure des poissons, des fraises, des « graffions », des merles, des œufs, mais Gilliéron ne manque jamais de donner quelques batz aux généreux donateurs. Et s'il vend de l'eau de cerise au régent de Maraçon, il donne au jeune Budry, d'Ecoteaux, 2 batz pour ses framboises. Enfin, comme desservant de Palézieux, il touchait un traitement que le secrétaire Jan lui apportait bien avant la Saint-Jean et la Saint-Michel, et « sans que je lui aie demandé », et pour les interrogats et les visites d'école, il touchait quelques écus.

Econome, Gilliéron ne faisait pas de dépenses somptuaires. Sa santé était alors excellente, et quand une dent le faisait souffrir son voisin Dufey la lui arrachait avec sa tenaille. Il allait à Lausanne à pied, buvant en route un lait mêlé de crème ; deux ou trois visites au perruquier par an lui suffisaient. Pendant les sept ans de son ministère à Palézieux, il alla deux fois à Berne pour la Classe, par Bulle et Fribourg, s'offrant d'ailleurs des réjouissances variées : il visite l'arsenal bernois, il emplette un filet pour ses cheveux. A Fribourg, il achète des « lecerlets » pour les enfants. Il dépense 24 livres pour trois jours, mais il en touche 12 comme viatique.

Ce descendant de notaires, ordonné et sachant la valeur de l'argent, était souvent consulté par ses paroissiens dans des questions d'affaires et on avait recours à sa complaisance pour des prêts.

Au régent, 5 écus neufs ; une avance à François Bérout pour acheter un chapeau de paille ; à la femme du sieur Rubattel, 10 écus pour son mari qui s'engage à les rendre en automne. Au moment de partir de Palézieux, il dressera la liste de ses prêts, et il y en a pour plusieurs pages : Lettre de rente contre Nicolas Chollet, 400 écus au 4 % ; obligation contre Daniel Dufey, 300 écus ; obligation de 50 écus contre Jean-Pierre Dovaz, contre Louis Charmoy, au 5 %, etc.

A travers ces premiers livres de comptes se profile la vie d'une cure au vaste domaine, un ménage, des enfants pour qui on achète friandises, médecine contre la diarrhée ; l'épouse qui présente ses comptes : « Ayant acheté à Vevey pour 15 livres : J'ai livré à ma femme pour ses achats 8 livres, elle a fait le reste. Je le lui ai rendu ensuite. » D'ailleurs M^{me} Gilliéron pouvait s'offrir des dentelles comtoises, et à la châtelaine de Miéville achète un veau pour 9 florins. Et l'on voit apparaître les sœurs mariées, les beaux-frères Conne ou Penard ou Chappuis, le beau-père très complaisant, la belle-mère qui tient à payer en partie l'habillement des enfants.

Sur la vie spirituelle les indices sont peu nombreux : Achat chez Heubach de bibles pour des particuliers. « J'ai été remboursé, excepté pour une que j'ai donnée à la commune d'Eco-teaux pour l'école. » Achat d'un livre de sermons de M. de Bons. Chez le libraire Martin, il choisit un vieux Tite-Live latin, un *De Oratore* de Cicéron, du papier pour ses prênes et pour ses lettres, mais à voir le peu de ports notés, il n'était pas grand épistolier. Un livre de médecine du D^r Tissot a son adhésion, et évidemment l'*Almanach de Berne* dont parfois son libraire lui fait cadeau.

Mais si nous ne parvenons guère à connaître le zèle du pasteur, nous sommes édifiés sur sa charité. Aux pauvres de la paroisse il distribue du pain, parfois de l'argent. Il rabat 4 livres à Dufey sur la location d'un pré de la cure, vu qu'il n'y a pas eu de regain ou si peu que rien, à cause des hannetons et de la grêle. Après l'incendie de La Rogivue, il donne à la mère d'Abram

Dufey, « une chemise de ma femme neuve, une coiffe pouvant valoir 5 à 6 batz, deux essuie-mains neufs, des bas du petit ». A la pauvre Françoise Décosterd incendiée, il donne des hardes, deux jupons, de la toile, de la milaine, du pain, des mauvais souliers, une coiffe neuve, un mouchoir neuf. A une veuve, il distribue « un jupon rayé noir à ma sœur, du lard, un drap de lit, un jupon rayé vert à ma femme, une chemise... » Sans parler des cadeaux à ses sœurs, à ses filleuls, aux servantes des auberges ou des particuliers chez qui il a pris un repas : ces pourboires sont notés en latin : 2 batz « pro ancilla Oron ubi pransus sum. — Pro ancilla alterius domi Oron ubi splendide convivatus sum... » Il donne aux pauvres, à diverses œuvres : 4 batz pour le rachat de Chappuis, esclave à Alger, pour l'Hôpital du Grimsel, pour le nouvel hôpital de Saint-Maurice et chaque année il verse fidèlement 3 ou 5 batz aux Pères du Grand-Saint-Bernard, pour lesquels il avait une affection particulière.

Le 17 avril 1774, à Berne, David Gilliéron apprit d'un officier son avancement à Roche. De joie il lui donna 10 batz.

Roche, où au début du siècle on avait transformé en temple un ancien magasin à sel, avait été longtemps annexe de Noville ; dès 1728, Roche et Chessel formaient une suffragance, et depuis 1766 le pasteur n'exerçait ses fonctions que dans ces deux villages, mais tout lien n'avait pas été rompu avec Noville, puisque c'est dans le temple de ce lieu que le 18 octobre 1774 Gilliéron fut présenté par le doyen Decoppet, d'Aigle.

Quelques semaines plus tard, les Gilliéron quittaient Palézieux. Le pasteur distribua de larges aumônes aux pauvres et des batz de reconnaissance à tous ceux qui lui avaient rendu service. Il conduisit ses sœurs Jacqueline et Catherine chez leur sœur Jeanne, mariée à Chexbres, en s'engageant de payer pour leur entretien 50 écus petits par an. Le 26, on déménage. La crémaille est trouvée trop courte et il faut commander un plus long crochet de fer. A Villeneuve, on emplette pour le ménage. On paye les charretiers, on nourrit les chevaux avec du foin emporté de Palézieux, la nuit on les a mis au paquier. A Noville, M^{me} Nantermod fournit la soupe à tous et du café au ministre.

Roche est dans une situation charmante. Le grand Haller s'y s'y était fort plu quand il dirigeait les salines. Mais il n'y avait pas de cure. Il fallut louer une maison à l'assesseur Nantermod,

avec jardin. Plus de domaine : aussi apparaissent dans les comptes des achats d'œufs, pommes de terre, lait, crème, beurre. A M^{lle} Perreaz, fille du pasteur de Noville, on achète des pommes reinettes et des poires channes, à son père du vin. On fait venir des châtaignes du Valais. On accepte avec empressement les cerises, fraises, beurre ou poissons des paroissiens. On ne renonce pas à la boucherie annuelle, ni à sacrifier un chevreau, mais on fait venir du domaine de Chexbres des fruits et pour le pain, froment, messel et fèves, ce qui occasionne des frais de transport : de Vevey à Villeneuve par le lac, puis par char. Achats de bois au justicier Bertholet, mention du tisserand Bonrepos, de lessives aux cendres, de chocolat amer de Vevey. Pour marquer le changement de cure à la Classe on verse 30 francs, et on paye assez cher un repas aux Trois Couronnes, à Vevey ; comme droit d'entrée au Colloque d'Aigle : 4 livres, plus un banquet de quatorze ministres à 15 batz par tête à la Maison de Ville, et le vin en plus.

Gilliéron profite d'un voyage dans les montagnes de Château-d'Oex et des Ormonts pour acquérir du miel en rayon et coulé. Il continue à donner aux pauvres, aux incendiés de Villeneuve, aux Pères du Saint-Bernard, à ses sœurs : « pro sorore mea et filio ejus pro domo, pro adèlphè » — au filleul David Conne « ei proficiscenti dono dedi ». Il reçoit en visite la belle-mère de sa sœur Jeanne, et comme pensionnaire le fils du banderet Ruchonnet, de Glérolles : on lui donnera un verre de vin aux repas, la pension sera de 20 livres par mois, et un louis pour Madame.

Quant au traitement, il est versé aux dates usuelles par le directeur des salines, avec une bonification au Nouvel-An.

Le 6 avril 1775, on baptise François, qui mourra à vingt-cinq ans, au moment d'achever ses études de théologie. La sage-femme reçoit 21 batz et Louise Veillard 41 pour avoir souvent changé l'enfant.

La vie se poursuit tranquille ; en apparence tout au moins, car en épluchant les comptes, on découvre des acquisitions insolites : sirop de chicorée, onguents, vésicatoire, vermifuge. Le pasteur craint d'être atteint du ténia. Il tente de se distraire en lisant un livre sur l'éducation des enfants. Mais cela ne suffit pas. Aussi quand le D^r Ricou monte de Bex pour soigner l'œil du

petit François, il le consulte. Fils d'un praticien très connu de Montreux, le D^r Bernard Ricou était un alpiniste et un botaniste expert, ami de Haller et du doyen Decoppet ; son herbier et ses traités étaient fameux, et aussi ses recherches sur les polybes et le décroît. Il était prudent et sage, et commença par ordonner une médecine très douce : deux onces de casse, un dragme de séré, ébouillanté et passé dans un linge. Le résultat fut décevant. La belle-mère envoie des emplâtres. Le D^r Ricou délègue son fils, qui vient de s'installer à Montreux après des études à Paris et à Lyon. Celui-ci décide un changement d'air. Gilliéron passe cinq semaines à Puidoux. Au retour, nouveaux malaises. Un long congé est indispensable. Pour cinq mois toute la famille s'établit à Chexbres. Gilliéron est remplacé par le ministre Fayod, qui accepte de prêcher gratuitement à Pâques et qui pour le reste s'accommode du traitement d'un suffragant. Il lui laisse sa robe pastorale, deux rabats pressés dans le *Catéchisme de Berne* et son plus beau manteau : on ne s'embarrassait en effet guère de manteau, et nous voyons Gilliéron, chaque fois qu'il va à la Classe, à Lausanne ou à Berne, après s'être fait couper les cheveux, louer pour 1 batz un manteau, et s'il pleut, *propter pluviam*, un parapluie.

A Chexbres, le malade est soigné par le fils Grenier, médecin et apothicaire à Vevey, et le D^r Gérard, gradué de Besançon, qui pratiqua sur les rives du Léman, puis à Payerne où il guérit M^{me} de Charrière la romancière et amie de Benjamin Constant d'une crise d'hypocondrie : c'était un médecin de valeur. Il remit sur pied notre valétudinaire, qui en octobre quitta Chexbres pour la cure du Sépey, où il venait d'être nommé.

Le Sépey était une paroisse étendue de hameaux dispersés, et de chalets parfois fort beaux. La cure se trouvait en Verney, sur la route de Cergnat à Leysin. L'arrivée fut cordiale. Des musiciens donnèrent une sérénade. Un chasseur apporta deux lièvres, qui avec du mouton, des coqs et des truites furent offerts au repas qui suivit la présentation. A peine installé, le pasteur a la visite d'Abram Mottier, Moysse Pittet et David Echenard, qui lui apportent des fromages de 25 livres de la part des villages de la paroisse. On engage Esther Pernet pour 18 écus et deux chemises, et il est spécifié que la servante fait tout dans le ménage. Si elle doit travailler à la terre on lui donne un batz par jour.

Dans les soins ménagers sont compris la peine de faire au four, de couler et laver la lessive, de gouverner la vache. Car Le Sépey, comme Palézieux, a un domaine curial. Pour les palissades, le fumier, le bois, les dix-huit carreaux de jardin, y compris la choulière, les asperges et les salsifis, plus quelques meubles, Gilliéron verse à son prédécesseur Tauxe 306 livres. On achète des poules à la régente Borlat. Et divers événements surviennent. Le 8 novembre, un vendredi à sept heures du matin, M^{me} Gilliéron accouche d'un Marc-Philippe-Louis. On le baptise le vendredi suivant. La sage-femme, Eve Tardent, l'a reçu et sitôt le baptême administré, on remet l'enfant à Marie Borloz née Monod, cabaretière du Sépey, qui l'emporte. On promet à cette nourrice 2 écus blancs par mois « et rien de plus ». Ce bébé meurt en août 1777 et Abram Borloz, mari de la nourrice, n'a rien voulu pour la façon et la teinture de la bière. Le mardi 5 mai 1778, nouvelle naissance à 4 heures du matin : une fillette, qui décède dans l'après-midi après de grandes souffrances. Le 2 janvier 1784 devait naître encore un fils, Jean-Abraham-Louis, qui fit des études de médecine, et enseigna la physique à l'Académie de Lausanne, où il décéda en 1849.

L'air des Ormonts remit tout à fait David Gilliéron, qui n'achète plus de drogues, à part de la pommade pour le goitre et un tonnelet d'absinthe qu'il déguste régulièrement. Le jardin produit oignons et choux, trente quarterons de pommes de terre. Les cerisiers remplissent des pots d'eau distillée. Deux chars de vin de pension montent d'Aigle. Le bois — on chauffe dès le 9 novembre — est coupé par le voisin David Duperthuis, et le suif pour les chandelles est fourni par Pierre Oguey. Si le pasteur achète le pain de communion, le syndic de La Forclaz, Tavernier, le dédommage par 21 livres de beurre.

Officiers d'état-civil, les pasteurs vaudois étaient aussi chefs de section : ils faisaient le recensement des armes à feu et établissaient la liste des jeunes gens recrutables. Aussi n'est-il pas étonnant que le pasteur du Sépey reçoive et héberge les majors montés pour la revue ou inspection. Ces militaires avaient bon appétit : des poissons, deux jambons, douze bouteilles, du veau, de la crème, des desserts apaisèrent leur faim martiale. Les syndics, aimablement, offrirent deux louis à Madame ; mais, sur l'ordre de son mari, elle n'en accepta qu'un.

D'autres hôtes sont reçus : des pensionnaires comme la fille du châtelain pour s'instruire en vue de la communion. On ne fixa pas de prix, mais M. le châtelain offrit deux livres et on n'en accepta qu'une. Tous les parents n'étaient pas si généreux. Ceux du jeune Chappuis ne veulent pas payer leur dû et par gain de paix le pasteur dut compter l'instruction pour rien. Les Cossy sont plus raisonnables ; ils demandent seulement qu'on n'oublie pas le verre de vin journalier, de peigner leur garçon, le blanchir et refaire quelques trous à ses bas.

Et il y a des touristes. Ainsi, pendant six semaines, deux médecins étrangers, l'oncle et le neveu, des Piper. Ces messieurs dévoraient force jambon et buvaient sec l'eau de cerise. On leur présenta une facture honnête avec chauffage, chandelles, etc., pour 64 livres. L'oncle réclama alors 54 livres pour remèdes ordonnés aux enfants Gilliéron et le neveu 32 livres pour soins divers aux mêmes. Le pasteur redevait 22 livres. On finit par réduire cette somme à 16 livres, mais à la condition que de Château-d'Oex où ils se rendaient, ces messieurs expédieraient diverses drogues.

Le domaine de la cure amodié à Pierre Taverney, le ministre avait des loisirs. Il s'abonna au *Mercur* ; il lit une brochure sur la Réforme en Allemagne. Il revoit pour les expliquer à ses élèves la *Grand Maire* de M. Leresche, Cornelius Nepos ; il emplette des dictionnaires français-latin et latin-français, un Horace et une géographie.

Avec les collègues Blanc et Marguerat, il va à la Classe de Berne par Payerne, Avenches. Il n'oublie pas les « biscômes » renommés, et au retour ces dignes pasteurs font du char-stop et réussissent à trouver une voiture rentrant à Genève, qui conduit Gilliéron jusqu'à la croisée de Carrouge pour 5 francs. De là il va voir ses sœurs à qui il donne de l'argent pour menues dépenses et se faire conduire à l'église, et il passe vers son fils Henry, qui depuis janvier 1783 est aux études à Lausanne. M^{me} Bergier-Piccard fournit à ce garçon chambre, chauffage, soupe et lit pour 4 livres. Henry se pourvoit de pain à la boulangerie de la Cité, de viande à la boucherie Pingoud. M. le bachelier Mellet lui a dispensé de si bonnes répétitions que le recteur Chavannes l'a immatriculé. Il faut ajouter que du Sépey Henry reçoit du fromage, 24 boucles de saucisses, 9 livres de jambon, 7 livres de

lard, un pot de miel et 46 chandelles, et qu'on l'a habillé fort convenablement et doté même d'une paire de culottes inusables, en peau de bouc.

Continuant sa carrière, David Gilliéron obtient en 1784 la cure de Savigny.

La paroisse de Savigny a une histoire pittoresque. Ancienne annexe de Lutry, elle eut parmi ses premiers pasteurs l'historien Plantin, qui s'ennuya dans ce « désert » et déplorait les mœurs barbares de ses ouailles. Peu après, le pasteur André, malade, fut assassiné dans son lit avec la complicité de sa servante, par un paroissien d'une cruauté forcenée. Savigny était un repaire de sorcières et de brigands. Le pasteur de Loys dissipa la superstition en ouvrant des écoles et, muni de son gourdin, fit lui-même une police sévère, poursuivant les malfaiteurs et les enfermant dans une sombre prison, dans sa propre cave. Le résultat fut invoqué par le philosophe J.-P. de Crousaz contre Bayle qui niait l'influence morale des individus. Le brigandage disparut, mais les Joratais demeuraient rudes, et le pasteur Jaccaud en 1764 les juge gros mangeurs, querelleurs, ivrognes, brutaux, peu respectueux du dimanche, aimant la danse et arriérés en agriculture. Il les plaint du reste d'être esclaves des gens du vignoble. Savigny et Martinet dépendaient en effet de Lutry ; Forel et les Cornes-de-Cerf, de Villette. Le président du Consistoire était un magistrat d'un de ces villages, et si le pasteur touchait son traitement chez le receveur de Lausanne, il recevait aussi une partie de sa pension de Lutry et de Villette en argent, bois et vin, et ces vins il les écoulait à la cure, ce qui n'allait pas sans désordres. La cure possédait un domaine. A l'arrivée de David Gilliéron, grange et écurie étaient en mauvais état. Le charpentier David Regamey y remédia ; le menuisier Blanc recimenta les fenêtres de l'appartement et remplaça les vitres de l'église cassées par le vent ou accident. Moïse Descombe fabriqua une « beroutte » neuve. Le bailli remboursa en partie ces dépenses nécessaires, mais ne paya pas la nouvelle porte du jardin due à Jean-Marc Delessert. On acheta une chèvre et une vache, que le fils de l'assesseur menait paître, et on confia le jardin au jardinier Jacques.

La vie se poursuivit. Un enfant meurt la veille de son baptême, et M^{me} Gilliéron est fort malade. La famille est nombreuse :

quatre fils et trois filles, puisque après Marie dite Marianne, puis Lysette, est venue Sophie qui épousera le D^r H.-S. Descombes, et encore Julie, qui restera célibataire et tiendra le ménage paternel plus tard. Henry poursuit à Lausanne sa théologie. Il s'intéresse à l'histoire ecclésiastique de Formey ; il prend des leçons de musique chez M. Roch, puis chez M. Hoffmann. Il suit pendant des mois des cours de danse. On l'habille chez Schneider, un des meilleurs tailleurs lausannois ; on le fournit de gants et de guêtres élégantes. Il manque toujours d'argent, note le père ; la mère lui en fournit de son côté. François est en pension à Avenches chez M. Aguet. Tout cela coûte. Le cordonnier Diserens fait des séries de journées à la cure et M^{lle} Joyeux la court-pointière, et M^{lle} Gentil et M^{lle} Gaudard, tailleuses veveysannes. Judith Aviolat, des Ormonts, vient raccommoder et tricoter, et on la conduit voir les cloches de la cathédrale, d'où pourboire au sonneur. D'autre part, le domaine est relativement petit, bien qu'Henry doive en écouler le trop-plein, avoine et foin, à Lausanne. En tous les cas, le pasteur, qui dépensait à Palézieux 300 francs bon an mal an, en dépense maintenant près du triple. Il a parfois des soucis budgétaires. Il se plaint que certains profitent de sa bonté, ainsi cette marchande de laine à raccommoder les bas : « multo majoris eam mihi vendiderunt... » Il donne cependant aux pauvres, aux incendiés de Lully par Estavayer, de L'Isle, mais le repas qu'il offre lors de la visite d'Eglise du 28 avril 1785 est modeste : bouilli, aloyaux, sucreries et grietz pour six assiettes « fort légères » de dessert.

Gilliéron surveille ses propriétés de Lavaux. Les douze parquets de vignes qu'il y possède lui fournissent par an environ 160 brantées de blanc et 35 de rouge. Il a deux maisons à Chexbres, une à Rivaz, une à La Chaux dans le bailliage d'Oron. En 1789 il en construit une Derrière Crausaz. Contestations, difficultés ne manquent pas, plus que profit. Aussi est-ce pour lui une heureuse diversion que d'être désigné pour prononcer à Lausanne, le second jeudi après Pâques 1785, le sermon du colloque, sur un texte des Philippiens.

Quant à la paroisse elle-même, elle ne semble pas avoir procuré à son conducteur spirituel des satisfactions profondes ni des ennuis particuliers. Il avait une main ferme et une volonté arrêtée. Peut-être aussi les mœurs s'étaient-elles adoucies depuis

que la louable société de musique de Savigny accompagnait le chant des psaumes de ses hautbois criards et impétueux.

En janvier 1789, le pasteur Samuel Ruchonnet, qui desservait Saint-Saphorin-Rivaz, décédait après six mois de paralysie. La Classe ne pensa pouvoir mieux faire que de nommer dans cette paroisse recherchée et agréable, David Gilliéron, dont elle connaissait la dignité de vie, l'expérience et l'autorité. Cette décision fut heureuse, puisque ce pasteur poursuivit dans ce site méridional un long ministère, jusqu'à sa mort en 1820. Chaque année le Conseil paroissial déclare n'avoir aucun sujet de mécontentement et reconnaît la manière parfaite dont Gilliéron s'acquittait de ses fonctions. Sa sagesse fut utile à tous, quand en 1810 Chexbres, Rivaz, Puidoux se détachèrent de Saint-Saphorin pour constituer des communes indépendantes ; depuis 1734 Chexbres et Puidoux formaient déjà une paroisse particulière.

Si nous les comparons aux comptes des années précédentes, ceux de la nouvelle étape ne présentent guère de nouveaux postes. A la cure, les tailleuses, le cordonnier, le ramoneur, le rémouleur, la servante apportent leur aide, ainsi que l'effeuilleuse Jaccoud et le valet Jean-Jacques Cardinaux. A l'étable, des moutons, des cochons, qui tendent à augmenter de poids si on les compare le jour du sacrifice à ceux de Palézieux, vivent en paix avec la vache, et quand celle-ci a son veau, on achète le lait chez la Rose Bron. Un cheval, Niche, complète l'effectif. Des détails agrestes où le taureau, le magnin et le fumier, que M^{me} Gilliéron va mesurer sur les vignes, sont fidèlement notés. Dépenses du ménage. Dépenses pour l'habillement : ce poste est de plus en plus lourd, car les enfants grandissent. Les souliers s'usent avec rapidité. Madame et ses filles se font assez fréquemment des robes. Les aînées ont besoin de chapeaux avec garniture, la cadette de bonnet, et la maman veut une coiffe habillée ; tout cela, M^{lle} Breuchaud, la modiste, le fournit, mais non gratuitement. Aussi le pasteur fait-il retourner son habit de peluche par le jeune tailleur Genton, et on retourne une veste d'Henry.

Il y a les pensions à payer. Henry est maintenant ministre et, en 1797, il se marie. Il débute comme suffragant à Goumoëns, mais son père doit encore l'habiller, et respectueusement il inscrit : « Pour M. le ministre mon fils, un ressemelage et des bouts 9 sols. » Il acquitte sa note de librairie, où les poésies de

Destouches et *Paméla* voisaient avec les sermons de Saurin, tandis que le père se contente d'une histoire de la guerre de Charles le Téméraire contre les Suisses et la mère d'un psautier en gros caractères. La facture n'atteint d'ailleurs pas les chiffres des étoffes chez M. Bridel ; il est vrai que M^{m^e} Bridel fait toujours d'importants rabais. François, revenu d'Avenches où il a suivi les leçons d'écriture du régent Renaud, continue ses classes à Lausanne. Louis entre au collège de Vevey, et est en pension chez le régent Tardent ; pour les Promotions on lui achète un habit neuf et des bas blancs. Puis il va à Lausanne ; il ne tarde pas à se distinguer, et pour l'encourager son père lui donne 10 batz, et il y joint 8 livres pour sa part au cadeau à M. le professeur Dutoit, qui enseigne la religion et qui le recevra à la sainte communion. A Lausanne, Louis est sous la protection de François. Ce dernier reçoit 8 livres par mois, à condition de fournir à son frère déjeuner et goûter, chandelle et vin. La chambre chez M^{m^e} Vallet, les frais de boucherie, boulangerie et laiterie sont payés directement par le père. Mais François dispose de 20 francs pour achat de bois de chauffage et doit fournir à son frère chaque semaine 4 batz d'argent de poche. Lisette est aussi en pension à Lausanne, chez M^{l^{le}} Grellet ; Sophie passe un hiver à Vevey chez M^{m^e} Businat et elle a besoin d'un éventail, d'un castor et même d'un parasol de soie qu'elle s'achète avec son argent. Et ces jeunes voyagent. Henry va jusqu'à Fribourg. François fait un séjour à Zurich chez les parents d'une demoiselle en pension à Saint-Saphorin, où elle apprend le français et l'équitation. Parfois Madame et ses filles vont à Lausanne en barque ou en char que conduit le valet du meunier, à qui il convient de donner 3 batz pour boire un coup. Le pasteur conduit sa famille en course au lac de Bret ou à Savigny, chez son successeur le pasteur Curchod, ou à la Fête des vigneron : aller et retour en bateau pour 50 batz.

Malgré son traitement et le produit de ses biens personnels, le pasteur est parfois à l'étroit. Il emprunte à l'occasion à son beau-père, à des collègues, comme Berthex de Leysin ou Raccoud de Pully, à sa belle-sœur de Puidoux, à l'un de ses vigneron, Gabriel Leyvraz. Il rend d'ailleurs le plus vite possible. Outre ses dépenses de famille, il a de fortes échéances pour ses propriétés : des réparations importantes aux bâtiments, des chemins à

aménager, des cultures à améliorer. Toute une main-d'œuvre lui est nécessaire et ses vigneronns doivent être payés en argent. Il y a des pertes, et les impôts et des procès, et ses avocats Bourgeois et Muret viennent à cheval recevoir des directives et ils réclament de gros honoraires, par centaines de francs. Aussi Gilliéron est-il heureux d'écouler son vin aux aubergistes de Romont ou de Signau, à M. Daguet de Fribourg, à M. Ziegler de Berne et à M^{me} la colonelle Pluss, qui adore le rouge vieux. D'autre part n'oublions pas que depuis 1789 la vie renchérit. Le régent Tardent augmente sa pension de deux livres par mois, et il suffit de comparer dans les livres de Gilliéron les achats de bouilli, de thé ou de sucre pour s'apercevoir que de 1770 à 1800 ces denrées et d'autres encore valent quelques batz de plus.

Des deuils s'échelonnent. Les sœurs Catherine et Jacqueline sont mortes ; le pasteur a payé les porteurs munis de crêpe, les fossoyeurs, et pour le repas d'enterrement on a cuit bœuf et jambon et débouché bien des bouteilles. Puis ce fut le tour du beau-père. La santé du pasteur est bonne, à part une constipation opiniâtre pour laquelle le D^r Grenier ordonne des pilules purgatives par douzaines. Mais François consulte le D^r Scholl, le praticien le plus en vogue de Lausanne ; et Lisette le D^r Devaud qui sur la porte de sa « carrée » à Servion a gravé : *Avertat mala omnipotens* et dont les cures sont fameuses : n'a-t-il pas guéri des jeunes gens de Savigny empoisonnés par de la morelle noire, et de pauvres bœufs qui avaient avalé des colchiques ? Notons aussi des tisanes pectorales et des drogues contre la dysenterie.

A mesure que ses enfants arrivent à un âge raisonnable, le père leur donne plus d'initiative et les associe à sa vie. François traite avec les régisseurs, Henry s'occupe des procès ou de tractations financières, Lisette engage les servantes. Parfois Saint-Saphorin apparaît comme une vaste famille. Le cousin J.-Henri Blanc se charge de la récolte du miel des ruches de Puidoux, le neveu Olivier Penard et le neveu David Conne ou le cousin François Leyvraz font les charrois, et le régent Détraz raccommode les chaufferettes et remplace les vitres cassées.

Et le pasteur prête et donne. Il y a certainement peu de pauvres dans sa paroisse, mais il y a les passants : un négociant ruiné par le naufrage de sa marchandise, une veuve Blanc « qu'elle dit », un pauvre prêtre valaisan ; il y a les collectes pour les victimes des

inondations et chaque mois à peu près pour des incendiés de Savigny, Morat, Schwanden, Evian, Cudrefin ou Neuchâtel ; un Genevois, qui a été dépossédé de sa montre et de son argent sur la route de Martigny.

Et n'oublions pas les quêtes pour le Grimsel, le Gothard ou le Saint-Bernard, dont chaque année le pasteur voit avec plaisir revenir le chanoine Gros, comme en témoigne sa contribution, qui a passé de 2 à 10 batz.

Notons enfin des dépenses de luxe comme l'achat d'une cuillère en argent pour poudrer le sucre, ou douze cuillères à café pour Henry. David Gilliéron n'est du reste jamais un prodige : il partage son abonnement à la *Gazette* avec son cousin le ministre Secretan, payant 2 livres pour la lire et Secretan 4 livres pour la conserver. Il est d'une scrupuleuse honnêteté ; au D^r Secretan, qui pratiquait à Chexbres et était le père du pasteur, et qui avait soigné M^{lle} Catherine Gilliéron, il donne 10 batz au lieu des 5 qu'il réclamait trop modestement. A la foire d'avril 1799 à Vevey, il rembourse 15 batz à un marchand de drap qui lui avait trop rendu par erreur lors de la foire de novembre de l'année précédente.

Le dernier livre que nous avons consulté prouve l'activité du pasteur dans la Classe : il visite Châtillens-Maracon, Montreux et Oron. Et au Nouvel-An sa paroisse lui remet un petit pain de sucre pour avoir procédé à la visite annuelle de l'école. Ce dernier livret n'est plus un *Almanach de Berne*, mais un *Almanach du canton du Léman*. Le pasteur, après avoir été un fidèle sujet de LL.EE. comme ses paroissiens, s'est rallié à l'ordre nouveau. Il contribue au don patriotique pour armer les soldats pauvres. Il livre à son neveu l'agent, à Rivaz, 5 batz comme contribution volontaire de guerre. Il apporte 10 batz à la municipalité pour une contribution volontaire pour l'équipement d'un soldat, et François, patriote lui aussi, y joint 10 batz.

Et les dernières mentions sont du 2 janvier 1800 : 2 batz à des jeunes gens se divertissant avec des instruments de musique, venus ici, et 2 batz pour des pauvres et le rappel de 20 batz donnés en mai à des « mayenches » et autres garçons.

Dans ces pages, les *sieurs* ou *maîtres* Dentan, Testuz, Leyvraz ou Ruchonnet se sont transformés en *citoyens*. Pendant vingt ans le pasteur Gilliéron continue à conduire sa paroisse

d'une main ferme, parfois assisté d'un suffragant, ainsi son fils durant quelques mois, et sans doute remplit-il encore plusieurs livres de comptes. Ceux que nous avons compulsés suffirent pour nous permettre d'avoir une idée exacte de la vie de cure autrefois et du pasteur qui les a tenus.

Sachant la valeur de l'argent, mais généreux souvent, père avisé et tendre, surveillant de près son domaine et gérant avec sagesse son bien, mais sans mesquinerie ; pasteur de campagne avant tout, à la culture classique, laissant romans et poésie à son ministre de fils et leur préférant les sermonaires, des traités d'histoire, le *Bulletin officiel* et la *Gazette de Lausanne* ; respectueux des autorités légalement constituées, du sous-préfet de Lavaux comme auparavant du bailli et du châtelain ; procédant exactement aux devoirs de sa charge, il fut un bon serviteur de son Eglise et de son pays.

Ce descendant d'une lignée de notaires et de vigneron est représentatif d'un certain caractère vaudois : bon sens, mesure, amour du travail, rectitude, autorité naturelle qui n'exclut pas une bonté certaine et sans sensiblerie. Ce pasteur ne fut sans doute pas un apôtre ni une âme mystique en proie à un feu dévorant, en tous les cas rien dans ses comptes ne le fait supposer ; il fut un administrateur consciencieux, qui fit, durant un demi-siècle, fructifier les talents qui lui avaient été confiés.

HENRI PERROCHON.

Sources : *Livres de comptes*, années 1770 à 1773 ; 1775 à 1779 ; 1782 et 1783 ; 1785 ; 1789 et 1790 ; 1792 ; 1796 et 1797 ; 1799. (*Archives Gilliéron*, propriété de M. Charles Gilliéron, avocat et docteur en droit à Lausanne.)

CHARLES GILLIÉRON, *Journal*, présenté par J.-C. Biaudet, R. V. H., 1945. — PIERRE LEUBA, *Paroisse et paroissiens de Chexbres au temps de L.L. E.E.*, Lausanne 1948. — HENRI VUILLEUMIER, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, Lausanne 1928. — D^r EUGÈNE OLIVIER, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle*, Lausanne 1939. — E. MOTTAZ, *Dictionnaire historique vaudois*.